

COMMUNAUTE DE COMMUNES « ENTRE DORE ET ALLIER »
29 avenue de Verdun
63190 LEZOUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE

RÉUNION DU 09 AVRIL 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 09 avril, le Conseil de la Communauté de Communes « Entre Dore et Allier » s'est réuni, en session ordinaire, au Bâtiment intercommunal à Lezoux, après convocations légales en date du 04 avril 2024, sous la présidence de Madame Elisabeth BRUSSAT.

Etaient présents lors de l'appel nominal :

Mme Danielle GRANOUILLET	Mr Thierry TISSERAND
Mr Jean-Baptiste GIRARD	Mme Isabelle GROUIEC
Mme Agnès TARTRY - LAVEST	Mme Elisabeth BRUSSAT
Mr Daniel PEYNON	Mr Cédric DAUDUIT
Mme Annick FORESTIER	Mr Florent MONEYRON
Mme Déolinda DE FREITAS	Mme Nicole BOUCHERAT
Mr Alain COSSON	Mr Jean-Louis DERBIAS
Mme Marie-France MARMY	Mme Michelle CIERGE
Mr Christian BOURNAT	Mr Bernard FRASIAK
Mr Guillaume FRICKER	Mr Yannick DUPOUE
Mme Sylvie ROCHE	Mr Antoine LUCAS
Mme Anne Marie OLIVON	Mme Laurence GONINET

Suppléant présent : M. BLANC Patrice

Etaient représentés (procuration) :

- Mme VIAL donne pouvoir à Mr FRASIAK
- Mr BROUSSE donne pouvoir à Mme CIERGE
- Mr FERRIER donne pouvoir à Mme MARMY
- Mme EXBRAYAT donne pouvoir à Mme TARTRY-LAVEST
- Mme LACHAMP donne pouvoir à Mme BRUSSAT
- Mme HUGUET donne pouvoir à Mme GRANOUILLET
- Mme MORAND donne pouvoir à Mme ROCHE
- Mme MONTBRIZON donne pouvoir à Mr DUPOUE

Absent : Mr BERGAMI Gilles, Mme GRANET Eliane et Mr MARQUET Gilles.

VOTE : En exercice : 35 Présents : 24 / Représentés : 8 Votants : 32

Les Délégués formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé, conformément à l'article L.211.4 du Code des Communes, immédiatement après l'ouverture de la séance, à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil. Mr Jean-Louis DERBIAS, ayant obtenu, à bulletins secrets, la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'elle a accepté.

Objet : Attribution du marché relatif aux travaux pour la restructuration et l'extension des bureaux de la médiathèque intercommunale de Lezoux – lots n° 1 à 7

**ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF AUX TRAVAUX POUR LA
RESTRUCTURATION ET L'EXTENSION DES BUREAUX DE LA
MEDIATHEQUE INTERCOMMUNALE DE LEZOUX – LOTS N° 1 à 7**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la Commande Publique ;

Vu la procédure adaptée ouverte lancée le 06/12/2023 ;

Vu la délibération n° 5 en date du 30/01/2024 de la Communauté de communes Entre Dore et Allier concernant la déclaration sans suite pour infructuosité (absence d'offre) du lot n°2 de la procédure de passation du marché public pour les travaux de restructuration et l'extension des bureaux de la médiathèque intercommunale de Lezoux ;

Vu le rapport d'analyse des offres quant au classement des offres ;

Vu l'avis de la Commission d'Appel d'Offres en date du 25/03/2024 ;

Considérant que dans le cadre de la consultation relative aux « travaux pour la restructuration et l'extension des bureaux de la Médiathèque intercommunale de Lezoux », aucune offre n'a été reçue pour le lot n°2 « Couverture- Etanchéité », et que l'absence de candidature et d'offre permet à l'acheteur de déclarer ce lot sans suite pour cause d'infructuosité ;

Considérant qu'à ce titre, le lot n°2 « Couverture- Etanchéité » de la consultation relative aux « travaux pour la restructuration et l'extension des bureaux de la Médiathèque intercommunale de Lezoux » a été déclarée sans suite pour cause d'infructuosité ;

Considérant que, dans ce cas, et conformément à l'article R. 2122-2 du code de la commande publique, l'acheteur peut passer un marché public négocié sans publicité ni mise en concurrence préalables ;

Madame la Présidente rappelle que la Médiathèque intercommunale Entre Dore et Allier a été ouverte au public en 2018. Après 5 années de fonctionnement, les espaces pour le personnel de la médiathèque sont devenus trop petits. Il est donc nécessaire de restructurer et créer de nouvelles surfaces de bureaux administratifs, dans l'esprit du bâtiment existant.

Dans ce cadre, une consultation relative aux « travaux pour la restructuration et l'extension des bureaux de la Médiathèque intercommunale de Lezoux » a été lancée.

Cette consultation est passée suivant une procédure adaptée ouverte avec possibilité de négociation librement définie par l'acheteur, en application des articles L. 2123-1, R. 2123-1 et R. 2123-4 du code de la commande publique.

Il s'agit d'un marché ordinaire, décomposé en 8 lots :

Lot(s)	Désignation
Lot n°1	Gros-œuvre - ravalement
Lot n°2	Couverture - étanchéité
Lot n°3	Menuiseries extérieures - stores motorisés
Lot n°4	Cloisons - plafonds - menuiseries intérieures - sols
Lot n°5	Peinture
Lot n°6	Électricité - courant forts - courant faibles
Lot n°7	Plomberie - CVC
Lot n°8	<i>Mobilier (procédure distincte conformément aux dispositions des articles L. 2122-1 et R. 2122-8 ou L. 2123-1 et R. 2123-1 2° du CCP)</i>

Un avis d'appel public à la concurrence (AAPC) a été envoyé le 06 décembre 2023 pour publication à LEMONITEUR, sur Marchés Online, ainsi que sur le site internet de la CCEDA.

La date limite de réception des offres était fixée au 8 janvier 2024 à 12h00. La visite du site était obligatoire. Neuf (9) plis ont été reçus dans le délai imparti.

Concernant le lot n°2 pour lequel aucune offre n'a été reçue et qui a donc été déclaré sans suite par délibération du Conseil Communautaire en date du 30/01/2024, une nouvelle consultation sous forme de marché public négocié sans publicité ni mise en concurrence préalables a été lancée.

La Commission d'Appel d'Offres, réunie le 25 mars 2024, après avoir pris connaissance du rapport d'analyse des offres, a rendu un avis favorable sur la proposition d'attribuer les marchés publics (7 lots) aux opérateurs économiques suivants (offre classée économiquement la plus avantageuse pour chacun des lots aux regards des critères énoncés dans le règlement de la consultation) :

N° lot	Désignation	Titulaires	Montant
1	Gros-œuvre - ravalement	SAS EGC AUVERGNE 3 rue Blaise Pascal 63200 MOZAC	135 000,00 € HT
2	Couverture - étanchéité	CLS COUVERTURE 40 route de Clermont 63350 JOZE	40 724,00 € HT <i>Solution de base</i>
3	Menuiseries extérieures - stores motorisés	SARL GS2A 6 rue Champ Roche 63720 CHAPPES	18 023,00 € HT
4	Cloisons - plafonds - menuiseries intérieures - sols	SN CHARTRON 9 rue Joseph Desaynard 63000 CLERMONT-FERRAND	67 147,49 € HT
5	Peinture	SN CHARTRON 9 rue Joseph Desaynard	15 690,06 € HT

		63000 CLERMONT-FERRAND	
6	Électricité - courant forts - courant faibles	SAS ALLEZ & CIE 12 rue Maurice Bellonte 63800 CURNON D'Auvergne	12 901,05 € HT
7	Plomberie - CVC	CEGELEC LOIRE AUVERGNE 26 rue Pierre Boulanger 63100 CLERMONT-FERRAND	23 266,82 € HT
TOTAL			312 752,42 € HT

Ceci exposé, Madame la Présidente propose au Conseil Communautaire :

- **d'attribuer et de conclure** un marché public (pour chacun des lots) relatif aux « travaux pour la restructuration et l'extension des bureaux de la Médiathèque intercommunale de Lezoux » avec les sociétés suivantes :

- ✓ Lot n°1 - Gros-œuvre - Ravalement : SAS EGC AUVERGNE pour un montant de 135 000,00 € HT ;
- ✓ Lot n°2 - Couverture – Etanchéité : CLS COUVERTURE pour un montant de 40 724,00 € HT (solution de base) ;
- ✓ Lot n°3 - Menuiseries extérieures - Stores motorisés : SARL GS2A pour un montant de 18 023,00 € HT ;
- ✓ Lot n°4 - Cloisons - Plafonds - Menuiseries intérieures - Sols : SN CHARTRON pour un montant de 67 147,49 € HT ;
- ✓ Lot n°5 - Peinture : SN CHARTRON pour un montant de 15 690,06 € HT ;
- ✓ Lot n°6 - Électricité - Courant forts - Courant faibles : SAS ALLEZ & CIE pour un montant de 12 901,05 € HT ;
- ✓ Lot n°7 - Plomberie - CVC : CEGELEC LOIRE AUVERGNE pour un montant de 23 266,82 € HT.

- **de l'autoriser** à signer les marchés publics susvisés (7 lots) ainsi que toutes les pièces relatives à cette affaire ;

- **d'engager** toutes les démarches (administratives, techniques et financières) permettant le bon déroulement des prestations et nécessaires à l'exécution de la présente délibération ;

- **d'inscrire** les crédits nécessaires à ces dépenses au budget principal pour 2024.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire **APPROUVE à l'unanimité.**

Pour extrait certifié conforme,

Fait et publié à Lezoux, le 12 avril 2024

Signé par Élisabeth BRUSSAT, Présidente